



DOSSIER ARTISTIQUE

À la gorge

— Création 2026 —

Table des matières

03 À la gorge

17 L'Équipe
La Joie Errante, qui sommes-nous ?

Fiche Technique

22 Actions de médiation
Autour de À la gorge



23 Identité(s) Ruralité(s)

24 La Joie Errante
Son origine, son projet, son éthique

25 Ils nous ont accueillis

26 Nos Partenaires
Ils nous soutiennent

27 Contacts

À la gorge

IMPOSSIBLE DÉBAT, UN POSSIBLE SPECTACLE

Avec la gestion de l'eau et l'usage des pesticides, le sujet du loup est un des plus clivants du monde agricole. De véritables « camps » (« pro » et « anti ») s'opposent sur les réseaux, dans les médias, sur le terrain, dans les assemblées politiques ou associatives. Un responsable aguerrri d'une administration publique en lien avec le monde agricole nous dit « Le Loup, c'est, de loin, le sujet le plus sensible ».

Par ailleurs, la plupart des personnes rencontrées, quel que soit leur « camp », témoignent que les prises de position s'affinent toujours au contact de la réalité du terrain et des échanges (parfois tendus, rarement impossibles) avec les représentants du « camp adverse » : un militant écologiste témoigne qu'un séjour prolongé en estive, auprès du troupeau, lui a fait prendre conscience de l'angoisse d'une nuit de veille sous la menace d'une attaque de meute ; une éleveuse lourdement prédatée parvient à dire que le loup peut trouver sa place... L'ambition de « À la gorge » est d'utiliser ce lien d'écoute et de parole qu'est le théâtre pour participer à ces échanges.

Le précédent spectacle de la compagnie, « Vacarme(s) », abordait notamment la question du suicide paysan et a déjà été l'occasion d'être confronté à de nombreux récits poignants d'agriculteurs et de leurs proches. Le travail de collecte engagé autour du spectacle sur la prédation nous a frappé quant à la charge émotionnel énorme autour de ce sujet ultra-sensible. Plusieurs éleveurs racontent les attaques subies sur « leurs » bêtes avec les larmes aux yeux. Beaucoup ont perdu le sommeil et semblent 10 ou 20 ans plus âgés qu'ils ne sont... Au-delà de l'impact économique, la prise en compte humaine, psychologique, sociale, familiale, de la souffrance est à préalable à tout dialogue. « À la gorge » assume de raconter la question de la prédation du point de vue des éleveurs : le titre choisi vise notamment à mettre en lumière les conséquences multiples, durables, visibles et invisibles de l'onde de choc que constitue une attaque sur un troupeau.

Le Contexte : Les chiffres d'une réalité brutale

La pièce s'appuiera sur les données les plus récentes de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et des bilans du Plan National d'Actions Loup (PNA) pour ancrer la fiction dans une réalité statistique :

- Une présence du loup stabilisée mais étendue : en 2025, la population de loups en France est estimée à environ 1 082 individus. Si le nombre semble stagner, son aire de présence continue de s'étendre, touchant désormais plus de 60 départements, le Massif central étant l'un des fronts les plus actifs de cette progression. La Lozère est devenue une zone de dispersion. Des meutes s'y sont implantées. La DDT compare l'avancée du loup à celle d'un feu de forêt : une ligne de front qui avance lentement avec des embardées lors de la dispersion de jeunes loups qui vont conquérir de nouveaux territoires.
- Une pression constante sur les troupeaux : le nombre de victimes indemnisées (animaux tués ou blessés) se stabilise à un niveau dramatiquement élevé, autour de 12 000 victimes par an au niveau national.
- Un coût humain invisible : Derrière les 4 000 constats d'attaques annuels, ce sont des milliers de nuits sans sommeil. Une étude de la MSA souligne que l'angoisse de la prédation est un facteur majeur de burn-out et de syndrome de stress post-traumatique chez les éleveurs, avec des conséquences directes sur la viabilité des exploitations et la transmission familiale.



Tout public à partir de 12 ans

Texte François Pérache

Conception François Pérache et Thomas Pouget

Mise en scène Thomas Pouget

Avec Grégoire Le Stradic, Thomas Pouget, en cours...

Régie Bastien Labit

Production et diffusion Jeanne Marcon, Samantha Julien

Photographie Baptiste Marcon

Production La Joie Errante

Coproductions MSA du Languedoc

Soutiens : DRAC Occitanie, Département de la Lozère, Département de l'Aveyron, Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac, Ciné Théâtre de St-Chély-d'Apcher, en cours...



L'histoire

C'est l'histoire d'un éleveur de brebis que le combat contre le loup isole progressivement de ses collègues, de ses voisins et de sa famille jusqu'à l'amener au bord du précipice, avant un sursaut salvateur.

L'action se déroule par un été caniculaire (les incendies menacent) entre le 15 juin et le 15 septembre, en Margeride (Nord-Lozère), au bord du ruisseau Altaret, non loin de la ligne de partage des eaux entre Rhône, Garonne et Loire.

JULIEN VIDAL (42 ans), sa femme MARION (35 ans) et leur fille LOUISE (8 ans) élèvent 200 brebis laitières Lacaune, depuis une dizaine d'années. Ils transforment une partie du lait à la ferme et vendent leur production de fromage sur le marché local. Le travail est difficile mais source de fierté, l'exploitation tourne bon an, mal an.

La ferme la plus proche est celle de ROLAND (dit « Planplan », 65 ans, célibataire) à 1km environ ; ROLAND gère, plus laborieusement, un élevage modeste et vieillissant de veaux.

PREMIÈRE PARTIE : L'ATTAQUE

Dans la nuit du 15 juin, le troupeau de JULIEN subit, pour la première fois, une attaque de loup. Au petit matin, un survol de vautour le met en alerte : JULIEN se précipite à quelques centaines de mètres de chez lui vers l'enclos où le troupeau est parqué pour la nuit. C'est le choc, énorme, inimaginable, irréprésentable, de la première attaque. Les bêtes ont brisé la clôture dans la panique, elles sont dispersées ; un cadavre de brebis, pleine depuis un mois, gît dans l'herbe, dévorée en grande partie.

Tous les protagonistes débarquent rapidement, en même temps, dans la plus grande confusion : MARION, accompagnée de LOUISE (choquée par ce qu'elle découvre et n'aurait pas dû voir) ; le VOISIN ROLAND, appelé à la rescousse pour rassembler les bêtes dispersées ; le VÉTÉRINAIRE pour les premiers soins sans compter l'interlocuteur de la « ligne loup » à la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour signaler l'attaque... LUCAS VIALLET de l'OFB (Office Français de la Bioversité), enfin, se rend sur place pour établir le constat de prédation. Pas de doute, c'est le loup (même si le rapport se borne à mentionner « attaque lupine non-exclue ») : pour JULIEN, c'est un cataclysme ; pour LUCAS, c'est le début d'une longue saison de prédation.



À la fin de cette première journée, tout le travail de l'exploitation est désorganisé : les brebis ont été rassemblées dans la bergerie, avec beaucoup de difficulté ; elles sont terriblement stressées et agitées (elles restent silencieuses et fuient l'éleveur et sa femme) ; elles n'ont pas été traitées de la journée et, outre le cadavre qu'il faut porter à l'équarrissage, une autre brebis est manquante. Tard dans la soirée, le voisin ROLAND appelle : il a retrouvé la brebis perdue mais elle est blessée à la gorge. Le VÉTÉRINAIRE, au téléphone, explique qu'elle est condamnée (les dents de loup sont infestées de germes) mais ne pas pouvoir venir l'euthanasier avant plusieurs heures. « Tu sais ce que tu as à faire » dira-t-il à JULIEN qui saignera lui-même la bête avec son couteau alors que le regard de l'animal lui implore « Je veux vivre ». De retour à la maison, la petite LOUISE, malgré la présence rassurante de sa mère, ne parvient pas à trouver le sommeil. JULIEN, lui non plus, ne fermera pas l'oeil de la nuit. C'est la première de nombreuses nuits sans sommeil.


Les jours suivants, outre la ferme qu'il faut bien faire tourner (le travail n'attend pas), JULIEN et MARION se retrouvent face à une montagne de difficultés inattendues : des documents complexes à remplir, des contacts à prendre avec l'administration, la publication d'un article de presse locale (qui exagère le bilan de la prédation sans même être venu sur les lieux), les commentaires et recommandations (quand ce ne sont pas des reproches voilés) des clients sur le marché, le voisin qui vient donner ses conseils... Et surtout les conséquences sur les bêtes : nervosité, perte de dents pour les plus stressées, baisse de lactation : tout le troupeau est sous le choc... Au bout d'une semaine, les premiers avortements de brebis débutent, plusieurs dizaines de brebis ne pourront pas agneler à l'automne : malgré les propos rassurants que MARION essaye de tenir à JULIEN (qui fait semblant d'y croire), le couple d'éleveurs sait que toute la saison est compromise. La survie économique de l'exploitation est en jeu.



DEUXIÈME PARTIE : DANS LA GUEULE DU LOUP

Début juillet, passé le premier choc et les premières réactions, JULIEN prend le problème à bras le corps ; ça lui évite de cogiter toutes les nuits et il dort mieux. La DDT l'indemnise et lui apporte un maximum d'informations ; JULIEN passe désormais ses soirées (le soleil se couche tard) à surélever et renforcer ses clôtures ; il fait l'achat d'un jeune « Patou » (chien de protection) qui réjouit LOUISE mais fait l'objet d'une dispute avec MARION qui n'a pas été concertée et qui pense que ce sont des frais et du travail supplémentaires, sans compter que d'autres races de chien sont peut-être plus efficaces. JULIEN, par l'intermédiaire de ROLAND, se rapproche aussi des chasseurs locaux (avec qui il n'entretenait pas de relations particulièrement bonnes : ils passent trop souvent près de ses brebis avec leurs chiens) qui lui parlent des tirs de défense possibles mais qu'il faut pour cela commencer par passer le permis de chasse (l'obtention prend d'ordinaire 3 mois ou plus, mais JULIEN se fixe pour objectif de l'obtenir avant l'été) contre l'avis de MARION qui ne veut pas de fusil à la maison où vit leur petite fille.


En parallèle de ces actions concrètes, JULIEN commence à s'intéresser sérieusement au sujet de la prédation et s'obsède progressivement sur la question du loup. Il apprend que d'autres attaques, non signalées, ont probablement eu lieu dans sa zone (y compris chez ROLAND qui reste évasif et dit simplement « Du loup, quand il y en a eu, on a fait ce qu'il fallait... ») : JULIEN lit la presse, entend à la radio des reportages qui ne lui plaisent pas, découvre et décortique les positions des élus locaux, se renseigne auprès de son syndicat (qui s'étonne de le voir arriver : JULIEN est certes adhérent mais pas du tout impliqué, la ferme ne lui en laisse pas l'occasion) : JULIEN trouve la position de son syndicat trop tiède par rapport à la prédation ; il apprend à cette occasion que dans une dizaine de jours, le 13 juillet, à la préfecture de Mende, se tiendra le « Comité Loup » annuel (auquel participe notamment son représentant syndical et LUCAS pour l'OFB)



JULIEN, contre l'avis de sa femme (mais à l'invitation de ROLAND), se rend devant la préfecture. À la sortie du comité, LUCAS l'aperçoit en marge d'une manifestation anti-loups. Mutique, JULIEN reste observateur. À son retour à la ferme, nouvelle dispute avec MARION : elle a dû commencer seule la traite (le comité a duré plus longtemps que prévu, JULIEN est en retard) et elle a fait une erreur de manipulation avec les machines de traite ; plusieurs brebis ont failli se pendre aux barrières.

Le lendemain, 14 juillet, l'atmosphère familiale se détend un peu et tout le monde prend du bon temps à la fête du village. JULIEN, lui, boit un peu trop et laisse MARION rentrer avec LOUISE pendant qu'il discute avec ses nouveaux amis chasseurs : on apprend que le député local (plus souvent à Paris que sur le terrain disent-ils) est venu en circonscription, qu'il a été interpellé sur la question du loup mais qu'il a fait une réponse évasive qui n'a convaincu personne.

Le lendemain, 15 juillet, après cette nuit bien arrosée (MARION a dû partir faire la traite du matin seule), JULIEN est réveillé par un coup de fil : on lui apprend qu'un loup a été touché par un agriculteur à une vingtaine de kilomètres de chez lui (sans doute une « réponse » à la prise de position jugée tiède du député) ; l'animal est blessé et un « chien de sang » a été mandaté par l'OFB pour le traquer. JULIEN se lève d'un bond ; il veut emmener LOUISE avec lui, voir la traque du loup. Hors de question pour MARION qui le lui interdit ! Rendu sur les lieux du tirs, un attroupement est déjà présent que l'OFB, représenté par LUCAS, essaye de contenir : il faut laisser le lieutenant de louveterie faire son travail, pas question d'approcher. Un coup de feu retentit au loin : le loup blessé a été retrouvé et a été abattu. Le chasseur à l'origine du tir « accidentel » est porté en triomphe (bien que ça ne le garantisse pas de suites judiciaires avertit LUCAS). Le corps du loup est rapporté au véhicule de l'OFB, chacun - JULIEN le premier - veut le prendre en photo et se prendre en photo devant la bête. C'est un mâle adulte : ça conforte JULIEN que c'est « son » loup qu'on vient de tuer (l'attaque qu'il a subi, un mois plus tôt, avec une seule brebis tuée, dévorée largement, sans chercher à blesser de nombreuses bêtes, correspond au comportement de ce genre de mâle expérimenté).



Durant tout le reste de l'été, alors que MARION essaye de le persuadé que le danger est écarté, JULIEN entre dans une spirale paranoïaque et se radicalise dans le combat contre le loup. « C'est lui ou nous » dira-t-il bientôt. Tandis que les médias parlent surtout des risques de feux de forêt, un incendie secret couve : celui de la conquête du territoire par le canidé sauvage.

En quelques semaines, JULIEN, va se rapprocher des chasseurs, passer au pas de charge son permis de chasse et venir en soutien à celui qui, le 15 juillet, a tué « son » loup et fait l'objet d'une enquête administrative et d'attaques de la part des pro-loups. Malgré les conseils de prudence de son représentant syndical, JULIEN va participer à des manifestations anti-loup jusqu'à être vu à proximité de militants extrémistes (arborant une banderole « La solution finale pour les loups »), créant de plus en plus de tension à MARION qui lui reproche de délaisser sa famille et sa ferme.

Parallèlement, les mesures de protection que JULIEN a mises en place commencent à lui créer des problèmes avec ses voisins (ROLAND, lorsqu'il veut approcher de ses propres vaches, est régulièrement harcelé par le Patou de JULIEN, très agressif et que LOUISE a désormais interdiction d'approcher ; une meute de chiens de chasse à mis le Patou en déroute qui devient plus agressif avec le troupeau qu'il est censé protéger) ; le maire vient mettre en garde l'éleveur qu'il a reçu plusieurs plaintes de touristes de passage à proximité de la bergerie (« Il n'ont qu'à déplacer le GR !») ...

JULIEN finit par se fâcher avec tout le monde et s'isole de plus en plus ; il dort de plus en plus mal, passe des nuits entières auprès de son troupeau lorsqu'il n'est pas sur les réseaux sociaux pour s'en prendre dans des commentaires violents aux « écolos » pro-loup. Lors d'une réunion publique sur la prédation dans les derniers jours du mois d'août, pour faire un bilan de la saison et présenter les mesures de protection suggérées, JULIEN s'en prend publiquement à LUCAS (OFB) qu'il menace à demi-mots. ROLAND, qui n'est pourtant pas le plus modéré, le fait sortir en catastrophe et évite l'escalade.

La goutte d'eau survient au moment de la rentrée des classes pour un événement apparemment anodin : LOUISE rentre à la maison avec une peluche de loup, qu'elle n'a pas osé montrer à ses parents. L'institutrice demande à chaque enfant de se prendre en photo chez lui en train de faire une activité avec cette peluche, qui passera ainsi de maison en maison. C'en est trop pour JULIEN : cette peluche - alors qu'il vient de voir une publicité d'un supermarché pour un loup végétarien ! - est une provocation ! Il se fait photographier par sa fille en train de viser la peluche avec le fusil qu'il vient d'acheter le jour-même de l'obtention de son permis : « Tu montreras cette photo à ta maitresse de ma part ». LOUISE pleure toute la nuit mais refuse d'expliquer à sa mère pourquoi elle est si inquiète et ne veut pas retourner à l'école...

Deux jours plus tard, ROLAND, le voisin qui a toujours dit ne pas craindre le loup, se fait attaquer son troupeau : un de ses veaux est mort, de nombreuses bêtes sont blessées. Il y avait donc plusieurs loups ! Une meute près de chez lui ! La louve et ses louveteaux ont survécu. JULIEN, même s'il n'en dit rien à ROLAND, ne peut s'empêcher de culpabiliser : c'est peut-être parce qu'il a bien protégé ses brebis que la louve s'est rabattue sur les veaux du voisin. L'OFB (toujours représenté par LUCAS) va venir faire un constat chez ROLAND : JULIEN décide d'organiser un « comité d'accueil » et débarque chez ROLAND, son fusil à l'épaule. La situation entre JULIEN et LUCAS est lourde de menace. LUCAS rappelle qu'il est officier de police judiciaire et qu'il ne peut laisser proférer des menaces, mêmes voilées. C'est MARION qui, in extremis, interviendra : c'est elle qui invective JULIEN et lui ordonne de rentrer à la ferme ; ce qu'il finit par faire mais JULIEN est allé trop loin : il est en train de perdre pied. LUCAS dit à MARION qu'il ne portera pas plainte mais que son mari a besoin d'aide...




TROISIÈME PARTIE : LA RECONSTRUCTION

Quelques jours après l'incident entre JULIEN et LUCAS, UNE ASSISTANTE SOCIALE se rend sur la ferme. JULIEN ne veut pas la recevoir mais c'est MARION qui lui a demandé de venir. Après 2 mois et demi de tension, JULIEN craque complètement et admet qu'il est au bord de la rupture : il ne dort plus, ses bêtes sont encore traumatisées, il a laissé de côté tout le travail administratif qui s'accumule, les perspectives financières sont très inquiétantes et, surtout, sa famille est à bout de nerf...

UN JEUNE REMPLAÇANT vient soulager toute la famille pour une dizaine de jours dans le cadre d'une « aide au répit » : JULIEN est censé partir en vacances mais il reste sur place : il y a beaucoup à faire. Il prend tout de même un peu plus de temps avec MARION et LOUISE. Les 10 jours de répit passent vite : juste avant que le REMPLAÇANT ne s'apprête à partir, L'ASSISTANTE SOCIALE convainc JULIEN d'assister à un week-end sur le thème de la prédation, organisé entre éleveurs à la frontière des départements de la Lozère, de l'Hérault et de l'Aveyron. Les éleveurs peuvent venir accompagnés : MARION et LOUISE seront du voyage.

D'abord réticent à entendre encore parler du loup, JULIEN va progressivement se détendre lors de ce week-end qui est d'abord l'occasion de partager ses problèmes avec des collègues : il n'est plus isolé. Il participe à un groupe de parole où d'autres éleveurs parlent de leurs cas, la plupart ayant subi des pertes beaucoup plus graves que celle de JULIEN. Certains participants racontent avoir participé à des actions violentes contre les « écolos »... JULIEN et MARION rencontrent notamment PAULINE qui a perdu la moitié de ces 60 brebis en une seule attaque. Une d'entre elles, encore jeune agnelle dont la mère a été tuée, a été blessée à la gorge ; PAULINE a décidé de la soigner - contre l'avis du vétérinaire - et cette agnelle a survécu : PAULINE l'a baptisée « Louve » ; c'est sa brebis préférée, elle l'a nourrie elle-même au biberon.

Parmi les activités proposées, un « expert » et un représentant du dispositif « Pastoraloup » (où des militants écologistes viennent en aide aux éleveurs) viennent présenter les solutions mises en place dans les Alpes : aucun des éleveurs n'est convaincu, les échanges sont rudes mais on parvient tout de même à se parler et à manger à la même table...



Le week-end n'apportera pas toutes les solutions mais des contacts sont pris et c'est l'occasion d'une discussion difficile mais apaisée entre JULIEN et MARION sur l'avenir de leur exploitation : veulent-ils poursuivre leur travail ? Renoncer à mettre les brebis en estime ? Passer à une production bovine ?.. Ils en ressortent confortés dans leur amour de leur métier et des bêtes. Au retour à la ferme, JULIEN se rend immédiatement à la bergerie : il est pressé de revoir ses brebis. Il revient à la maison peu de temps après, très ému pour annoncer à MARION une chose qui lui met les larmes aux yeux : les brebis l'ont accueilli en bêlant joyeusement et en venant vers lui ; MARION aussi est en larmes ; elle vient de recevoir un appel de PERRINE qui a une nouvelle attaque pendant le week-end commun : « Louve » est morte. LE REMPLAÇANT fait irruption dans la maison : une brebis serait sur le point de mettre bas. Le couple se précipite à la bergerie. Au loin, on entend la louve hurler...

LES PRINCIPES NARRATIFS

La pièce s'ouvre au début du mois de septembre par un incident grave : le moment, début septembre, où JULIEN vient faire un esclandre dans la réunion publique animée par LUCAS VIALLET, agent de l'OFB. C'est le point de départ du récit dont l'agent OFB sera un des narrateurs : il raconte la descente aux enfers de JULIEN qu'il connaît depuis qu'il a subi sa première attaque, 4 mois plus tôt.

Parallèlement, une autre narratrice partagera avec LUCAS, le récit de la vie de JULIEN : la louve qui a mené les attaques contre son troupeau (et dont le mâle est abattu au 15 juillet). Elle connaît parfaitement JULIEN. Sur le terrain, éleveurs, chasseurs ou éthologues (spécialistes du comportement animal) sont frappés de l'extraordinaire capacité d'observation des loups : ils surveillent des jours et des nuits entières leur territoire et connaissent parfaitement les habitudes des troupeaux et des éleveurs qu'ils attaquent. L'histoire de JULIEN et MARION nous sera donc racontée aux travers de nombreuses scènes avec leurs divers interlocuteurs, ainsi que par le récit croisé de LUCAS et la LOUVE, incarnant la part laissée au sauvage dans l'agriculture et dans notre société.



Pistes de travail dramaturgiques

Le travail de collecte, allié à un travail de recherche et documentation (études, rapports, presse, oeuvres de fiction, documentaires, etc.) vise à :

- collecter des témoignages et verbatims
- préciser les informations : nombre de victimes, impact indirect des attaques, efficacité des mesures de protection etc.
- dégager des thématiques

Parmi ces thématiques dont le spectacle veut rendre compte, émerge d'ores et déjà :

- l'état des lieux : le loup en France, les attaques, les dispositifs de protection, la législation
- la guerre du loup ou plutôt LES guerres du loup : violence du clivage pro-anti ; internalisation des conflits au sein des différentes entités (familiale, associative, administratives). Les camps sont très tranchés mais les choses deviennent complexes pour ceux qui vivent les attaques ou leurs conséquences dans leur chair.
- les conséquences secondaires méconnues des attaques : sur les éleveurs, sur les troupeaux (avortements, perte de productivité, agressivité et stress des troupeaux), sur le lien social (isolement des éleveurs prédatés)
- les « solutions » dans les différents massifs, les différents pays, les différentes périodes et leur applicabilité en France, et en particulier dans le Massif Central
- La sous-question (« débat dans le débat ») des chiens de protection : solution réputée la plus efficace après la présence humaine mais qui suscite de nombreux débats
- l'isolement des éleveurs (a fortiori en Lozère, exploitations très dispersées) et le besoin d'être entendus et d'échanger
- les conséquences de moyen-long terme sur les modes de production (le loup pousse à la production hors-sol), il accélère la baisse de production ovine. A terme, modifications des paysages avec la fin de l'agro-pastoralisme
- la notion de traumatisme (présenté comme tel aux éleveurs dans les groupes de parole et dont il n'ont pas toujours conscience ou qu'ils rejettent)



- la notion de deuil (et les 7 « étapes » allant du déni à la reconstruction, en passant par la colère...). Et de quel deuil s'agit-il ?..
- toute la question du rapport au sauvage, dont le loup est la tête de pont charismatique. Quel est le prix de ce désir/fantasme de sauvage ? Le paysage et les paysans comme un décor de carte postale. La prédation du loup dissimule la prédation de l'Homme sur la nature.
- ...

Eléments de note d'intention

En parallèle de la réflexion thématique, sur un plan théâtral, il s'agit de trouver les personnages, situations, dispositifs scénographiques qui constitueront le spectacle : quelle histoire veut-on raconter ?

- Le Massif central n'est pas qu'un décor de carte postale ; c'est une terre de travail, de silence et, désormais, de veilles infinies. À LA GORGE plonge au cœur d'une crise invisible pour ceux qui ne la vivent pas : le retour de la prédation du loup et son onde de choc sur les vies humaines.
- Loin des débats idéologiques stériles, la pièce s'attache à l'intime. Que se passe-t-il dans la cuisine d'une ferme après la troisième attaque du mois ? Comment le couple survit-il quand le sommeil disparaît au profit des rondes nocturnes ? La pièce explore cette "gorge" qui se serre : celle de la bête saisie par le prédateur, mais aussi celle de l'éleveur et de l'éleveuse, étranglés par une charge mentale et émotionnelle devenue insupportable.

Quelques contraintes de production/diffusion qui cadre la création :

- 3 interprètes maximum
- durée environ 1h15
- scénographie légère pour pouvoir jouer dans des théâtres mais aussi dans des salles communale, voire en extérieur : peut-être réduite à un espace vide ou quelques éléments évoquant le paysage : une botte de paille, une pierre de granit...

- le spectacle s'appuyera sur les cas des autres régions et pays mais il se centrera sur le Massif Central (et probablement la Lozère) qui est une zone intermédiaire de peuplement et d'attaques (sans les 30 ans de recul des Alpes mais beaucoup plus impacté que l'Hérault par exemple, qui reste « dans le déni ») ; les spectateurs sont dans une position similaires aux éleveurs non-impactés : le loup est tout près (en fait, il est là mais on ne le voit pas...) : ils découvrent l'impact des attaques.

Quelques autres pistes de structure du spectacle :

- contrairement à Vacarme qui suit toute la vie d'un agriculteur, À la gorge raconte l'impact d'un seul et unique événement traumatique, l'attaque : comment une attaque fait tout exploser et basculer. L'attaque subie par Perrine Choquet en est l'archétype.
- on creuse la piste d'ouvrir le spectacle sur un parallèle entre prédation et théâtre : le public (regroupé, en silence, dans le noir) figure le troupeau ; un comédien incarne le berger/éleveur ; un autre comédien le patou ; un troisième, le loup. Le loup, joué par une femme, débute le spectacle caché dans le public/troupeau...
- la question de la clôture (figuré par une simple guinde qui peut servir à d'autres usages) sera présente : concrètement entre le troupeau et le loup ; allégoriquement entre les différents camps des « pro » et « anti »
- les comédiens incarneront un grand nombre de personnages : éleveurs et leurs conjoints, remplaçant, agent OFB, vétérinaires, travailleuse sociale, psychologue, chasseurs, touriste, élus...
- tous ces personnages mis en jeu dans des scènes courtes, parfois dramatiques, parfois plus légères voire comiques quand ça s'y prête (notamment sur les questions d'incompréhension et de décalage entre les publics), dans des « décors » (symbolisés) variés : le champ, la bergerie, la maison, le café, la mairie, dans la voiture, etc.

Schématiquement, 3 types de scènes :

- suivre, sur la durée du spectacle, un personnage principal d'éleveur qui a subi une grosse attaque
- des scènes avec tous les interlocuteurs impactés directement et indirectement
- des moments plus narratifs (états des lieux, topo sous-thématiques, réflexions plus larges sur l'avenir de l'élevage dans un contexte « d'ensauvagement » notamment)

L'Équipe



Thomas Pouget,
Metteur en scène, acteur

Formé aux conservatoires du Puy en Velay, du Grand Besançon et du Grand Avignon, Thomas est assistant metteur en scène et comédien avec notamment Olivier Py (*Le Roi Lear* et *Orlando*). Il a travaillé avec Jacques Rozier, Yves Marc, Martine Viard, Clément Poirée... Diplômé d'État en art dramatique, il enseigne le théâtre dans le cadre d'options et d'interventions et notamment au Festival In d'Avignon. Il travaille régulièrement pour Radio France dans le cadre de fictions radios et dirige *La Compagnie La Joie Errante*, qu'il a implantée en Lozère en 2015. En 2019, Thomas met en scène et joue dans *VACARMES*, pièce sur le monde agricole, qui reçoit entre autres un prix Artcena. En 2023, il reçoit le prix du jury *Culture Urbain vers Rural* décerné par le Crédit Agricole pour le projet de la Scène Errante.

Grégoire découvre la scène avec l'improvisation théâtrale durant ses études universitaires (Compagnie du Lait Chaud). Après un master en droit de l'environnement, il suit une formation théâtrale et rejoint le CRR Angers dont il intègre la première promotion du Cycle à Orientation Professionnelle (COP) en partenariat avec le Quai CDN. Il co-fonde la Compagnie Figura Théâtre et le Collectif Zérodeux Quarante. Il a l'occasion de travailler en tant qu'assistant metteur en scène et intervenant avec le Nouveau Théâtre Populaire et, en sortie de formation, en tant que comédien avec Charline Porrone, Léo Cohen-Paperman (Compagnie Les Animaux en Paradis) dans la série Huit Rois et Thomas Jolly dans la tétralogie Henry VI et Richard III. En 2023, il intègre la cie La Joie Errante en tant que comédien dans *Vacarmes* (2019) et assistant metteur en scène dans *La Vie des Autres* (2025).



Grégoire Le Stradic,
Acteur



François Pérache,
Auteur

Après une formation d'ingénieur, François travaille dans le secteur politique pendant 6 ans. En 2007, il décide de se consacrer entièrement au métier d'acteur et se forme durant 3 ans à l'Ecole Claude Mathieu à Paris. Outre ses nombreux projets au théâtre, au cinéma ou à la télévision, il a participé à l'enregistrement d'une cinquantaine de fictions radiophoniques pour France Inter et France Culture. En tant qu'auteur, il crée en 2014 avec Cédric Aussir la série politique *57, rue de Varenne* (Prix Italia, Prix Europa et Prix Premios Onda) pour France Culture. Il a écrit la pièce *VACARMES*, ou *Comment l'Homme marche sur la Terre* en 2019 pour la *Compagnie La Joie Errante*. *LA VIE DES AUTRES* est sa quatrième pièce de théâtre.



Bastien Labit,
Régisseur général

Bastien est technicien depuis plus de 10 ans sur la région Occitanie. Régisseur général auprès de *Pause Guitare*, *Bleu Citron*, la *Scène Nationale d'Albi* ou encore lors de l'hommage rendu à *Claude Nougaro* à Toulouse, il intègre *La Joie Errante* en 2023 et suit l'ensemble des spectacles en tournée, à bord de la *Scène Errante* ou en salle.



Jeanne Marcon,
Chargée de production

Diplômée d'un Master 2 Direction de Projets et Établissements Culturels (Université de Clermont-Ferrand), Jeanne cultive son attrait pour le théâtre durant ses études. En parallèle de sa formation, elle rejoint l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole comme chargée de projets pour la Biennale Internationale du Design. Elle se dirige ensuite vers le spectacle vivant en intégrant le Festival des 7 Collines - festival international de cirque contemporain - où elle occupe le poste de chargée de médiation et des publics. À partir de 2022, elle se consacre pleinement au théâtre, d'abord en tant qu'administratrice auprès de la Compagnie l'Envolante, avant de rejoindre, début 2023, *La Joie Errante*.

Originaire de Lozère, Samantha a débuté sa carrière en tant que musicienne professionnelle au sein du groupe de rock Subway. Après quinze années de tournées et la production de cinq albums, elle obtient un master 2 management des activités culturelles et audiovisuelles (MACA - Université d'Auvergne) en 2013. A la suite de cette formation, elle se consacre à des missions de production/diffusion pour deux compagnies de spectacle vivant : Chantilly Negra à partir de 2017 et *La Joie Errante* à partir de 2022.

Elle vient également de participer à l'enregistrement du 3e album d'Alexandre Delano, qui sortira fin 2024 et se produira en concert en duo en 2025.



Samantha Julien,
Chargée de diffusion

Résidence de territoire

La Joie Errante propose chaque année des périodes **de résidences de territoire** à des communes, théâtres ou autres institutions culturelles.

Durant un temps défini en amont, et par le biais d'un projet préétabli par les deux structures, la compagnie s'implante le temps d'un, deux ou trois ans **de façon pérenne** sur un territoire.

Ces résidences sont la possibilité pour la compagnie d'**exporter ses savoir-faire** (pédagogie, collectages, lectures, spectacles, médiation, ...) pour les mettre au service d'un public. Il s'agit de penser un projet global et de fédérer ainsi un territoire autour de différentes actions.

En 2021, la Scène Nationale d'Albi a proposé à *La Joie Errante* de s'implanter le temps d'une saison sur le territoire du Tarn.

Des heures d'interventions théâtrales, la diffusion de *Vacarme(s)* et *Passage(s)*, des masterclass ou encore des interventions en maison d'arrêt ont ainsi pu avoir lieu.

En 2023, le Centre Culturel de Rencontre de Sylvanès a fait appel à *La Joie Errante* pour **collecter la parole des habitants** du village qui servira à l'écriture d'un récit mettant en scène des questions universelles présentes dans le village. Durant 2 ou 3 ans, la fiction nourrie de témoignages se construira au grès des périodes de résidence.

En l'occurrence, il s'agira une nouvelle fois d'observer **comment la petite histoire parle à la grande**.

En parallèle, le CCR de Sylvanès a pensé un projet global en programmant notamment des lectures et spectacles de la compagnie sur les saisons à venir.

Identité(s) Ruralité(s)

Dans sa démarche la Compagnie *La Joie Errante* s'associe au projet **Diagonale des Possibles** (cycle de résidences de territoire), porté par la Scène Nationale d'Aubusson, la Scène Nationale de Foix et le Théâtre d'Aurillac, dont l'objectif est d'établir une présence durable sur les territoires de la Creuse, du Cantal et de l'Ariège, dans une **démarche de cohésion interrégionale**.

En lien avec les différentes créations de la Compagnie, ces résidences ont pour vocation de **féderer l'ensemble des publics** présents sur ces départements, en allant à la rencontre de chacun et chacune, à travers divers actions :

- Présence active sur le territoire : organisation de temps d'échanges et de rencontres avec divers publics afin de favoriser le dialogue et la réflexion collective.
- Collecte de témoignages : recueil des expériences et des récits de vie des habitants, permettant de nourrir les créations artistiques de la Compagnie et d'ancrer les projets dans la réalité locale.
- Recherche collaborative : travail en partenariat avec des sociologues et des anthropologues pour explorer l'identité rurale, ainsi que les enjeux des zones périurbaines (thématique abordée dans la prochaine création de la Compagnie - création 2025).
- Travail avec et autour des publics : actions de médiation portées autour de ces thématiques (rencontres, lectures, sorties de résidences, etc).



La Compagnie

Implantée en **Lozère**, la *Compagnie La Joie Errante* mène un travail autour de l'Art dramatique. Elle se déplace sur les territoires afin de **mener des projets durables, en lien avec les habitants**. La « parole » constitue le socle de son travail, dans sa démarche de projet, comme au coeur de ses créations. **La rencontre, l'écoute, le recueil des témoignages**, mais aussi l'amour des mots, leur sens, leur puissance et leur poésie permettent à la compagnie de questionner les **grandes thématiques contemporaines**, et plus particulièrement les questions de liberté et d'émancipation au sens large.

Un théâtre implanté dans le réel

Par des rencontres, des ateliers ou des échanges plus informels, *La Joie Errante* tend à inclure les habitants dans son processus artistique. La diversité et la croisée de ses actions lui permettent d'opérer un **mixage social, culturel et intergénérationnel** dans ses projets.

Par exemple, « VACAR, ou Comment l'Homme marche sur la Terre » (2019) a trouvé son terreau dans les témoignages d'acteurs du monde agricole mais aussi dans le cadre d'ateliers en lycée agricole, d'interventions dans des petites écoles rurales, de lectures en EHPAD, ou encore en Assemblée Générale du Crédit Agricole...

« PASSAGES, tentative 1 : Naître » (2021) a été créé à partir d'entretiens et d'ateliers en milieu scolaire de tous niveaux mais aussi dans le cadre de stages amateurs, d'échanges avec les acteurs locaux en lien avec l'enfance et la parentalité (bibliothécaires, éducateurs...).

À travers cette démarche particulière, la Compagnie se fixe pour objectif de **s'ancrer dans le réel et de déjouer le stéréotype** de la culture perçue comme « élitiste ». De notre point de vue, l'intégration à la pratique et au processus artistiques amène le public à reconsidérer les perceptions qu'il a du théâtre et l'encourage à en pousser plus facilement les portes. En somme, l'objectif est de vivre et partager des aventures collectives grâce au théâtre. Vibrer aux sons des mots et des récits, partir du principe que chacun a une histoire à raconter et qu'elle peut résonner chez les autres. Parler ensemble pour que résonnent nos espoirs communs.

Ils nous ont accueillis

Le Ciné Théâtre de Saint Chély d'Apcher (48) - La Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac (48) - **La Communauté de Communes Aubrac Lot Causses (48)** - Le Foyer Rural d'Aumont Aubrac (48) - **La Mairie de Séverac d'Aveyron (12)** - La Genette Verte (48) - **Le Festival des Semeurs du Val d'Amour (39)** - Le Festival Nava (11) - **Le Centre Dramatique National d'Angers (49)** - Hautes Terres Communauté (15) - **Euroculture en Pays Gentiane (15)** - La Chaponie (43) - **La Scène Nationale d'Albi (81)** - Le Foyer Rural de Grèzes (48) - **Le Festival Vallée Verte (63)** - Espace culturel Le Chai (11) - **La Mairie de Sainte-Geneviève-sur-Argence (15)** - Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali (12) - **La Grange Théâtre de Vaugarni (37)** - La Mairie de Saint-Christophe-sur-Dolaison (43) - **Le Conservatoire à Rayonnement Département du Puy en Velay (43)** - Le Jardin de Cocagne de Palhers (48) - **Le Foyer Rural de Palhers (48)** - Le Festival Sous les Etoiles (46) - **La Communauté de Communes Grand Orb (34)** - Le Domaine des Chrysopes (34) - **L'Atelier Tuffery (48)** - Le Domaine des Cabrettes (30) - **Le Foyer Rural de Montlaur (11)** - La Mairie de Saint-Alban sur Limagnole (48) - **La Maison de la Culture et de la Jeunesse de Rodez (12)** - La Maison du Peuple La Fraternelle (39) - **Le Théâtre de Belleville (75)** - Le Ciné Théâtre de Marvejols (48) - **Le Centre Culturel de Rencontre de Sylvanès (12)** - Les Amis du Théâtre Populaire de Villefranche-de-Rouergue (12) - **Le Théâtre d'Aurillac scène conventionnée d'intérêt national (15)** - La Communauté de Communes Saint-Flour Margeride (15) - **Le Salon International de l'Agriculture (75)** - Le Festival de l'Alimentation de Saint-Martin-sur-le Pré (51) - **La Mutualité Sociale Agricole du Languedoc** - La Mutualité Sociale Agricole Auvergne Rhône Alpes - **La Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Nord** - Solidarité Paysan (15) - **Solidarité Paysan (63)** - La Petite Ferme du Plat (63) - **La Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (69)** - La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (63) - **La Mairie de Nant (12)** - La Mutualité Sociale Agricole du Limousin (16) - **Le Théâtre dans les Vignes (11)** - La Mairie de Belmont sur Rance (12) - **La Mairie de Chazelle-sur-Lyon (42)** - L'Embarcadère (43) - **La Communauté de Communes Comtal Lot Truyère (12)** - L'EHPAD des Tilleuls (48) - **Le Lycée Agricole François Rabelais (48)** - La Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier (34) - ...

Nos Partenaires



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Contacts



Artistique : Thomas Pouget
lajoieerrante@gmail.com

Production / Diffusion : Jeanne Marcon
06 71 75 57 44
lajoieerrante@gmail.com

La Scène Errante : Samantha Julien
06 77 84 35 77
lasceneerrante@lajoieerrante.com

Compagnie La Joie Errante
Le Sec
48230 CHANAC
lajoieerrante.com

Facebook : *Compagnie La Joie Errante*
Instagram : *La Joie Errante*

Licence 2-L-R-22-4192 et Licence 3-L-R-22-4193